



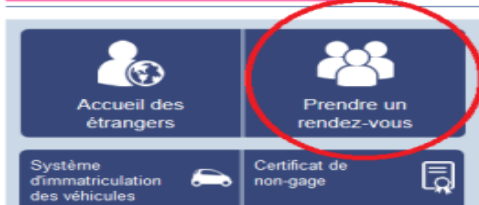
PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Accueil du public exclusivement sur prise de rendez-vous en ligne **MASQUE OBLIGATOIRE**

Sur le site www.tarn-et-garonne.gouv.fr

Démarches administratives

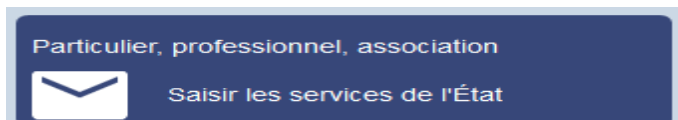


- ▶ [bureau de la sécurité routière](#)
- ▶ [commission médicale du permis de conduire](#)
- ▶ [point d'accueil numérique de la préfecture de Montauban](#)
- ▶ [point d'accueil numérique de la sous-préfecture de Castelsarrasin](#)
- ▶ [dépôt d'une 1ère demande de titre de séjour](#)
- ▶ [renouvellement des titres de séjour étrangers](#)

Modalités particulières pour permettre aux usagers de contacter les services :

- ◆ **Le bureau des étrangers** : Accueil du public uniquement **sur rendez-vous**. Du **lundi au jeudi** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, **le vendredi** de 8h30 à 12h. Les usagers sont invités à envoyer leur **demande d'information** par mail à l'adresse : pref-etrangers@tarn-et-garonne.gouv.fr

- x Des démarches les plus simples se font désormais en ligne (**renouvellement de récépissé, duplicata, document de circulation pour étranger mineur, changement d'adresse, ressortissants britanniques BREXIT**). Consulter la rubrique « **saisine de l'État par voie électronique** » sur le site www.tarn-et-garonne.gouv.fr



- x **La procédure d'échange des permis de conduire** délivrés par des États n'appartenant ni à l'U.E ni à l'EEE est disponible en ligne sur le portail de l'ANTS : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>
- ◆ **Le point d'accueil numérique (titres hors étrangers)** : ouvert sur rendez-vous en ligne du **lundi au jeudi** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Pensez à vous munir de vos identifiants FranceConnect.
- ◆ **Le bureau de la sécurité routière** : ouvert sur rendez-vous en ligne **le jeudi** de 9h00 à 12h
- x Les usagers sont invités à envoyer leurs **demandes d'information** par mail sur les boîtes fonctionnelles suivantes :
 - Sanction des droits à conduire : pref-suspension-permis@tarn-et-garonne.gouv.fr
 - Commission médicale : pref-commissionmedicale@tarn-et-garonne.gouv.fr
 - Manifestations sportives : pref-epreu vessportives@tarn-et-garonne.gouv.fr
 - Agrément et cartes professionnelles : pref-agrement@tarn-et-garonne.gouv.fr